

L'escalier de l'entrée a été déplacé dans le séjour, permettant une circulation à la fois fluide et visuelle entre les étages



PHOTOS : LAURENT BRANDAIS

Une douce modernité

Six mois de travaux seulement ont été nécessaires pour transformer cette maison de la fin des années 1960 en un lieu de vie affichant une modernité délibérément sobre, dans le respect de l'esprit d'origine.

Située en périphérie bruxelloise, dans un quartier résidentiel de la commune de Rhode-Saint-Genèse, cette maison trois façades dont la construction remonte à 1969 était à la fois sombre et mal agencée. Etant donné son état d'ancienneté, elle a exigé une refonte complète de son infrastructure technique, tant au niveau de la plomberie

que de l'électricité, ainsi qu'une nouvelle toiture. Pour sa transformation, Daphné Dulait – architecte et maître d'ouvrage – a mené une réflexion sur l'agencement des volumes, la circulation et l'apport de lumière naturelle. Derrière une porte coulissante se déploie le séjour, vaste espace ouvert distribuant en enfilade la cuisine, la salle à manger ainsi que le salon donnant sur le jardin.

Hormis un minuscule coin cuisine isolé, aucun mur intérieur n'interrompait le séjour, ce qui a facilité l'agencement d'un espace entièrement ouvert, comme le souhaitait l'architecte. Côté rue, la cuisine au sol en carrelages de grès cérame prend désormais ses aises sur toute la largeur de la maison. Son îlot central couvert de granit, naturellement éclairé par les trois fenêtres de la façade à

rue, fait face au reste du séjour. Afin d'obtenir davantage de lumière naturelle et de profondeur au rez-de-chaussée dont la dimension initiale était de 10 mètres, l'architecte a prolongé ce dernier par une annexe de 2 mètres à toit plat aménagé en terrasse. « L'installation de cette annexe a nécessité l'étalement de toute la façade arrière et l'introduction d'un permis d'urbanisme », souligne l'architecte. Une large baie vitrée coulissante s'ouvre désormais sur une grande terrasse en dallage de pierre bleue, dont les tons varient d'une dalle à l'autre, ce qui n'est pas pour déplaire au maître d'ouvrage



◀ Les étagères fixées au mur dominent un mobilier bas qui s'étire sur toute la longueur du salon et de la salle à manger.



Lumineuse, la cuisine prend ses aises sur toute la largeur de la maison.

◀ Le hall d'entrée a été séparé du séjour par une porte coulissante.



La grande baie vitrée coulissante de l'extension s'ouvre sur une terrasse dallée de pierre bleue asiatique.



qui y voit « un rappel de la nature vivante et évolutive de la pierre ».

L'architecte a souhaité créer des espaces pratiques, faciles d'entretien, avec un maximum de mobilier intégré et de rangements divers, en exploitant le plus discrètement possible tous les volumes disponibles. La cheminée qui figurait au centre du séjour, mal positionnée dans le nouvel agencement, a été retirée pour faire place à un meuble bas s'étirant sur toute la longueur de la salle

à manger et du salon. Dessiné par l'architecte, cet astucieux parallépipède rectangle creux fait également office de banquette pour la table de la salle à manger. Muni de découpes dans l'assise, il dévoile de confortables espaces de rangement. Côté salon, les mêmes es-

paces de rangement sont accessibles cette fois de manière frontale, afin de permettre l'utilisation de sa surface horizontale en étagère.

● STÉPHAN DEBUSSCHERE

Architecte : Daphné Dulait
Architecture & Design.
Tél. : 0475 96 17 04
et 02 358 58 44.
www.ddad.be

Découvrez l'intégralité du texte et les plans de ce reportage dans le magazine *Je vais Construire* de mai en vente chez votre libraire. www.jevaisconstruire.be



APPRIVOISEZ LE VENT ! (1)

Les éoliennes domestiques se classent en deux grandes catégories. Les premières présentent un axe horizontal et des pales qui tournent dans un plan vertical. C'est le modèle le plus répandu et certainement le plus intéressant à l'heure actuelle. Les secondes présentent un axe vertical et peuvent se passer d'un système d'orientation étant donné qu'elles captent tous les vents, quelle que soit leur direction. Elles résistent bien aux vents turbulents mais produisent moins d'énergie que les éoliennes à axe horizontal. On distingue d'une part les « Savonius » peu encombrantes, peu bruyantes et économiques ; elles s'intègrent facilement en faîtiage de toiture ou sur une toiture plate. Elles démarrent même par vent très faible, mais leur rendement reste limité. Les « Darrieus », d'autre part, démarrent plus difficilement par vent faible et présentent dès lors un rendement encore moindre. Selon les études, une éolienne fonctionne en moyenne environ 25% du temps à moitié de sa puissance et moins de 2% du temps à pleine puissance. Pour satisfaire les besoins d'un ménage belge composé de 4 personnes - dont la consommation moyenne d'énergie électrique est de 3 500 kWh à 4 000 kWh par an - il faut une éolienne de minimum 5 kW. D'autre part, il est inutile d'implanter une éolienne dont la puissance est supérieure à 10 kW sous peine de changer de statut en devenant producteur, ce qui entraîne de nombreuses contraintes et responsabilités.

■ JÉRÉMY GOLDYN

La semaine prochaine : critères d'implantation et aides régionales.